

HONORAIRES de LOCATION

APPLICABLES à compter du 15 septembre 2014

Conformes à la Loi ALUR

Appartements Vides ou meublés :

Honoraire propriétaire :

1 mois de loyer charges incluses TTC

HONORAIRES LOCATAIRE : 12 € le M2

**En cas de location à une société frais d'agence
bail code civil soit un mois de loyer charges
comprises (TTC)**

**Etat des lieux : 3 € TTC le M2 pour le locataire
comme le propriétaire**

**CARTE TRANSACTION CPI 7501 2016 000 013 330
CCI - PARIS ILE DE France**

GARANTIE FINANCIERE QBE insurance - Cœur Défense - Tour A

GARANTIE FINANCIERE QBE INSURANCE EUROPE - 110.000 euros

NON PERCEPTION DE FONDS